

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES
RELATIVE À L'EXECUTION DU BUDGET
A FIN 2008**

Février, 2009

SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>I- REALISATION DES RESSOURCES</i>	3
I.1 - Ressources budgétaires	5
I.2 - Ressources de trésorerie	6
<i>II- EXECUTION DES DEPENSES</i>	6
II.1 - Dépenses budgétaires	8
II.2 - Dépenses de trésorerie	10
<i>III - ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURE ET FONCTION</i>	11
III.1- Dépenses par grandes natures	11
III.2 - Dépenses par grandes fonctions	12
<i>IV - ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES</i>	14
IV.1 - Les mandats payés	14
IV.2- Les avances non régularisées	14
IV.3 - Les opérations de trésorerie	15
<i>CONCLUSION</i>	16

INTRODUCTION

La gestion des finances publiques au cours de l'année 2008 est intervenue dans un contexte socio politique favorable impulsé par les avancées notables dans la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou. En outre, le budget 2008, rendu exécutoire dès le début de l'année, a marqué le retour à l'orthodoxie budgétaire.

Des mesures d'encadrement de l'exécution de ce budget ont été prises pour garantir le respect des engagements pris dans le cadre du Programme d'Assistance d'Urgence Post-Conflict (AUPC).

Toutefois, de fortes contraintes liées aux difficultés de trésorerie et à l'accroissement des charges de l'Etat ont contrarié l'exécution du budget. En effet, pour gérer l'impact de la hausse des prix internationaux des produits alimentaires et de la flambée du cours du pétrole, des mesures d'allègements fiscaux et d'exonération des droits et taxes sur certains produits de grande consommation, ont été prises avec pour conséquence une perte de ressources budgétaires. A cela, s'est ajoutée la nécessité de poursuivre les grands travaux d'investissement de l'Etat, notamment ceux du transfert de la capitale à Yamoussoukro.

Par ailleurs, le Gouvernement a dû faire face à de nouveaux engagements liés aux impondérables du processus de sortie de crise, et aux revendications salariales.

La prise en compte de ces facteurs a conduit à réviser, dans le cadre d'un collectif budgétaire, le niveau du budget qui est passé de 2 129,1 milliards à 2 315,8 milliards.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget en mesurant les performances réalisées au regard des objectifs du programme post-conflit.

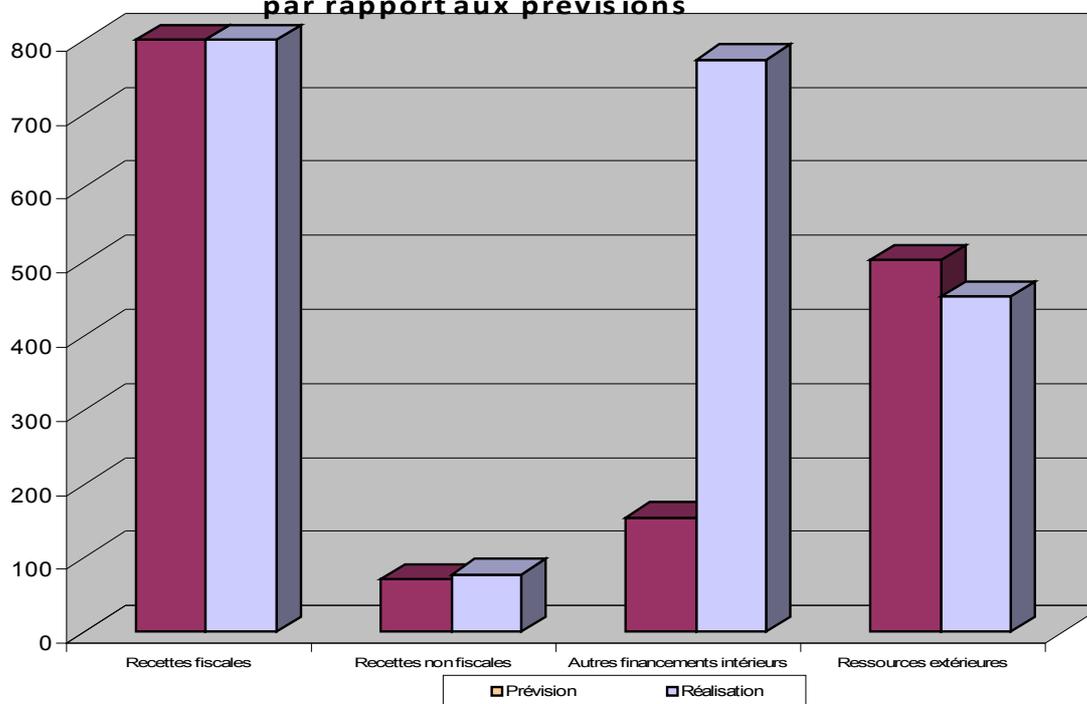
I- REALISATION DES RESSOURCES

Les ressources mobilisées au titre de la gestion 2008 se situent à 2 993 milliards dont 2 314 milliards de ressources budgétaires et 679 milliards issus d'opérations de trésorerie. Ces réalisations dépassent de 472 milliards les niveaux prévus, du fait de l'effet conjugué des surplus générés sur les opérations de trésorerie à hauteur de 473,8 milliards et du manque à gagner de 1,8 milliard sur les ressources budgétaires.

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Collectif budgétaire	Réalizations fin décembre 2008
Ressources budgétaires	2 315,8	2 314,0
Ressources intérieures	1 925,7	1 975,2
Recettes fiscales	1 759,4	1 689,0
Recettes non fiscales	71,0	84,7
Emissions titres publics	95,4	201,5
Ressources extérieures	390,1	338,8
Contrepartie échéances rééchelonnables	201,1	239,3
Appuis budgétaires	128,7	58,5
Dons-programme/sortie de crise	78,8	15,9
Autres Appuis budgétaires	49,9	42,6
<i>dont FMI</i>	27,3	27,8
Dons et emprunts projets	60,3	41,0
Opérations de trésorerie	205,2	679,0
TVA secteur électricité	8,0	13,5
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	24,4	41,4
Divers emprunts et crédits relais	60,0	516,8
Don Banque Mondiale apurement arriérés (ressources extérieures)	112,8	113,8
Ressources FIMR		11,6
Ajustement pour déficit tarifaire SIR		-18,0
Total Ressources	2 521,0	2 993,0

Graphique 1 : Etat comparatif des réalisations de ressources par rapport aux prévisions



Source : DGBF

I.1 - Ressources budgétaires

Les **ressources budgétaires** mobilisées au titre de l'année 2008 s'élèvent à 2 314 milliards dont 239,3 milliards de contrepartie liés au non paiement des échéances rééchelonnables. Hors échéances rééchelonnables, ces ressources se sont établies à 2 074,7 milliards pour 2 114,7 milliards prévus dans le collectif budgétaire, soit un gap de 40 milliards résultant d'une contre-performance réalisée à la fois sur les recettes fiscales et sur les appuis budgétaires extérieurs.

La mobilisation des **ressources intérieures** a été satisfaisante dans l'ensemble avec une plus-value de 49,4 milliards pour un niveau de réalisation de 1 975,2 milliards. Ce bon résultat est essentiellement imputable au succès des opérations d'émission de titres d'Etat sur les marchés monétaire et financier qui ont enregistré un surplus de 106,1 milliards, avec une mobilisation de 201,5 milliards.

Par contre, les **recettes fiscales** ont accusé un gap de 70,3 milliards en s'établissant à 1 689,0 milliards. Cette moins-value est liée principalement à la mauvaise performance des recettes de porte recouvrées à hauteur de 729,5 milliards pour 823 milliards attendus. Le manque à gagner de 93,5 milliards sur ce poste de recettes, est dû au non recouvrement des recettes dans les zones centre, nord et ouest et aux mesures de suspension des droits de douane sur certains produits de grande consommation qui ont coûté 40,8 milliards. La contre performance des recettes de porte est également liée à la baisse du volume de cacao exporté, qui a entraîné un manque à gagner de 37,2 milliards sur les droits uniques de sortie et de 10,2 milliards sur les droits d'enregistrement, malgré le relèvement du taux de cette taxe de 5% à 10%.

A l'instar des recettes de porte, les recettes de TVA perçues en régime intérieur, ont enregistré une moins-value de 13,4 milliards imputable à la réduction du taux de TVA sur certains produits de grande consommation et à un niveau élevé de remboursement de crédits de TVA.

Par ailleurs, les recettes non fiscales ont affiché un surplus de 13,7 milliards par rapport aux prévisions, avec un niveau de recouvrement de 84,7 milliards. Ce surplus est lié au niveau important de dividendes perçus et à la contribution exceptionnelle de l'UEMOA aux efforts de soutien des prix des denrées de grande consommation. Cette plus-value s'explique également par les revenus de cession des parts de l'Etat dans les sociétés PALM-CI et SGBCI et par la surtaxe d'assainissement reversée par la SODECI dans le cadre de l'opération de compensation de créances et dettes croisées.

Concernant les ressources extérieures, la mobilisation reste largement inférieure aux attentes, malgré les appuis budgétaires du Fonds Monétaire International de 27,8 milliards et de la Banque Mondiale de 14,8 milliards. Cette situation s'explique par le maintien de la suspension des décaissements de certains bailleurs, notamment la Banque Africaine de Développement. Les ressources extérieures mobilisées se sont situées à 99,5 milliards sur un total de 189 milliards prévus, hors contrepartie des échéances rééchelonnables.

Ces réalisations se répartissent entre les financements des projets pour 41 milliards, le financement des programmes de sortie de crise pour 15,9 milliards, et les appuis budgétaires pour 42,6 milliards.

I.2 - Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie ont été réalisées à hauteur de 679 milliards. Cette performance supérieure de 473,8 milliards à l'objectif fixé provient essentiellement de la mobilisation de divers crédits relais et d'emprunts à court terme.

Ces ressources de trésorerie sont constituées de :

- 113,8 milliards de don d'apurement des arriérés de la Banque Mondiale ;
- 13,5 milliards de reversement de TVA au secteur électricité ;
- 41,4 milliards de recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA ;
- 516,8 milliards de crédits relais et divers emprunts à court terme mobilisés auprès du système bancaire et auprès des opérateurs économiques. Ces ressources ont permis de faire face aux engagements, notamment la réduction des arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement ;
- et 11,6 milliards issus du Fonds d'Investissement en Milieu Rural.

Ces ressources ont été ajustées à la baisse de 18 milliards pour prendre en compte le déficit tarifaire de la SIR.

II- EXECUTION DES DEPENSES

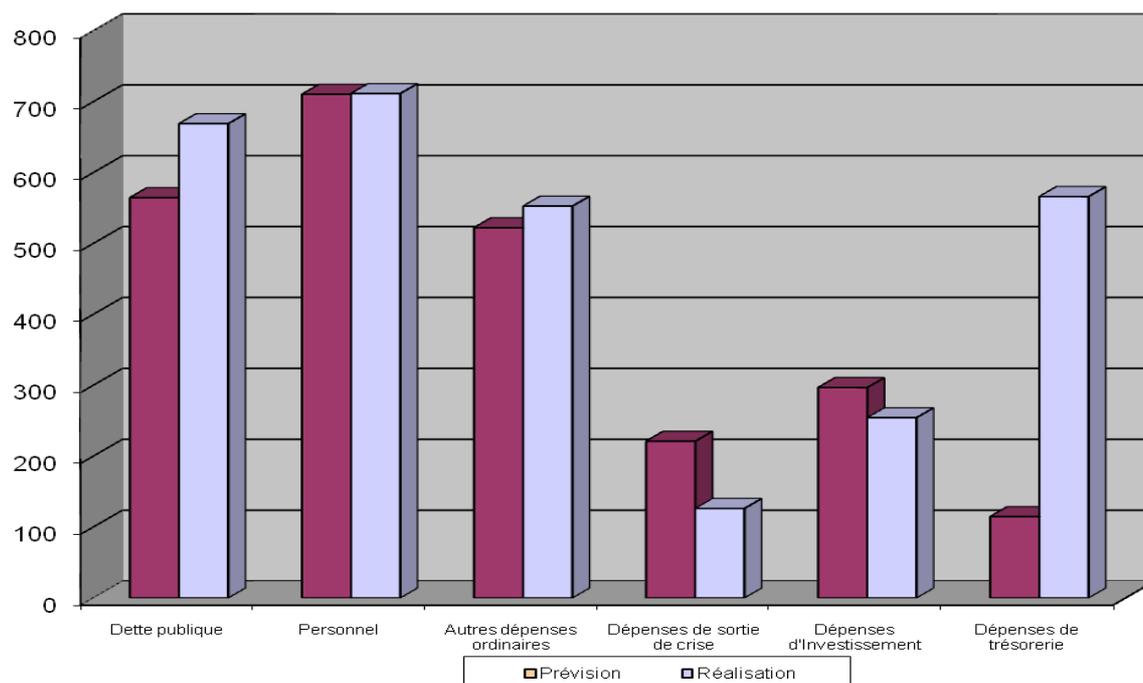
En dépit des mesures d'accompagnement prises en début d'année pour encadrer l'exécution des dépenses, celles-ci ont enregistré un dépassement de 449,8 milliards en se chiffrant à 2 880,4 milliards pour des prévisions de 2 430,6 milliards. Ce dépassement résulte principalement des engagements nouveaux liés essentiellement au remboursement de divers emprunts.

Ce niveau d'exécution des dépenses comprend 2 314,1 milliards de dépenses budgétaires et 566,3 milliards d'opérations de trésorerie.

Tableau 1 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Collectif budgétaire	Réalizations fin décembre 2008
Dépenses Budgétaires	2 315,8	2 314,1
Dette publique	564,7	669,1
Dette intérieure	190,3	233,2
Dette extérieure	374,4	435,8
Dépenses ordinaires	1 233,0	1 264,4
Personnel	710,6	711,6
Abonnement	38,4	43,3
Autres dépenses de fonctionnement	484,0	509,5
Dépenses de sortie de crise	221,1	126,3
Dépenses Trésor	142,3	110,4
Dépenses Bailleurs	78,8	15,9
Dépenses d'investissement	296,9	254,3
Investissement Trésor	236,6	213,3
Prêts et dons projets	60,3	41,0
Dépenses de trésorerie	114,8	566,3
Remboursement divers emprunts	25,0	427,0
Remboursement de crédits TVA	24,4	41,4
Déficit CGRAE/ Déficit CNCE	47,4	33,8
Reversement de TVA au secteur électricité	8,0	10,8
Transferts au Fonds d'Entretien Routier	10,0	11,8
Investissement FIMR		11,6
Carburant Forces de Défense et de sécurité/ SIR		16,7
Régularisation passifs abonnement CIE 2007		7,0
Régularisation abonnement CIE 2008 Collectivités		6,2
TOTAL DEPENSES	2 430,6	2 880,4

Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions



Source : DGBF

II.1 - Dépenses budgétaires

Globalement, les dépenses budgétaires ont été contenues dans la limite des enveloppes prévues en s'établissant à 2 314,1 milliards contre 2 315,8 milliards prévus.

➤ **Décomposition des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution**

Les dépenses budgétaires sont exécutées pour 89,1% dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP). Les avances de trésorerie non régularisées et les opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires représentent respectivement 0,7% et 10,3%.

Les dépenses exécutées dans le SIGFiP se chiffrent à 2 061 milliards, soit 89% des prévisions budgétaires. Elles sont constituées de charge de dette publique pour 495,5 milliards, de dépenses de personnel pour 711,6 milliards, de frais d'abonnement pour 43,3 milliards, de dépenses de fonctionnement des services pour 454,3 milliards, de dépenses de sortie de crise pour 107,9 milliards et de dépenses d'investissement pour 248,3 milliards.

Les avances de trésorerie non régularisées au terme de la gestion budgétaire se chiffrent à 15,2 milliards. La mise en œuvre des mesures d'accompagnement du budget 2008, notamment la limitation du recours aux procédures d'exception et l'obligation de régulariser systématiquement les avances octroyées ont permis de limiter les avances non régularisées à ce niveau.

Le montant **total des avances consenties** au cours de la gestion 2008, hormis les dépenses de personnel, le service de la dette et les régies d'avances, est de 113,7 milliards en deçà du plafond de 120 milliards fixé dans le programme conclu avec le Fonds Monétaire International.

Les opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires se chiffrent à 237,9 milliards et comprennent :

- les règlements de la dette intérieure pour 173,6 milliards ;
- les dépenses de sortie de crise exécutées directement par les bailleurs à hauteur de 15,9 milliards ;
- les dépenses d'investissement exécutées directement sur emprunts et dons projets pour 5 milliards ;
- la subvention au secteur électricité pour 43,4 milliards.

➤ **Structure des dépenses budgétaires par grands postes**

La configuration des dépenses exécutées par grands postes, se présente comme suit :

- les dépenses de dette publique: 669,1 milliards contre 564,7 milliards prévus ;
- les dépenses de personnel : 711,6 milliards contre 710,6 milliards prévus ;
- les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone : 43,3 milliards contre 38,4 milliards prévus ;
- les dépenses de fonctionnement : 509,5 milliards contre 484 milliards prévus ;
- les dépenses de sortie de crise : 126,3 milliards contre 221,2 milliards prévus ;
- et les dépenses d'investissement : 254,3 milliards contre une prévision de 296,9 milliards.

Le service de **la dette publique** a été exécuté à hauteur de 669,1 milliards dont 378,4 milliards effectivement réglés sur échéances.

Les paiements effectués au profit des créanciers intérieurs s'élèvent à 204,8 milliards sur une prévision budgétaire de 190,3 milliards, soit un dépassement de 14,5 milliards. Ce dépassement résulte principalement des règlements effectués et non prévus au budget pour 60,2 milliards et de l'accumulation d'arriérés sur certaines échéances.

Les règlements effectués et non prévus au budget se rapportent essentiellement aux échéances de bons du Trésor émis en 2008 pour 46,7 milliards, les paiements anticipés des échéances des titres de Côte d'Ivoire TELECOM cédés à la COBACI pour 8,2 milliards et à la prise en compte de 3,7 milliards d'échéances de la dette consolidée de la Banque Nationale d'Investissement.

Le service de la dette publique extérieure ordonnancé à hauteur de 435,8 milliards sur une prévision budgétaire de 374,4 milliards, affiche un taux d'exécution de 116,4%. Cette hausse s'explique par la prise en compte des intérêts de retard pour 20 milliards, des variations de taux de change pour 9,3 milliards, et des échéances non prévus au budget 2008 à hauteur de 26,9 milliards. Les intérêts de retard sont relatifs aux échéances de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Mondiale, des créanciers privés et du Club de Paris.

Les engagements effectués et non prévus concernent principalement deux échéances du prêt d'ajustement structurel de l'Agence Française de Développement.

Sur les échéances prévues, 173,6 milliards ont été réglés principalement au titre des échéances de la Banque Mondiale pour 58,7 milliards, de la Banque Africaine de Développement pour 46,4 milliards, de la Standard London Bank pour 37,8 milliards et celles du Fonds Monétaire International pour 24,6 milliards.

Parallèlement, le Gouvernement, dans sa volonté de soutenir la relance de l'activité économique et d'assainir ses relations avec les partenaires au développement, a réduit ses arriérés à hauteur de 262,1 milliards dont 31,7 milliards en faveur des créanciers intérieurs et 230,4 milliards au profit des créanciers extérieurs.

La réduction des arriérés intérieurs a porté principalement sur le remboursement des bons du Trésor de l'année 2006 à hauteur de 23,6 milliards, de la dette titrisée des fournisseurs pour 3,3 milliards et des crédits relais pour 3,5 milliards

Quant à la dette extérieure, l'apurement des arriérés s'est opéré en faveur principalement de la Banque Mondiale pour 225,9 milliards.

Au total, le montant global des paiements effectués sur les échéances (378,4 milliards) et les arriérés (262,1 milliards) au profit des créanciers de l'Etat se chiffre à 640,5 milliards au terme de l'année 2008.

Les **dépenses de personnel** connaissent depuis le début de la crise, un accroissement continu sous l'emprise des revendications salariales. En 2008, les dépenses de personnel prévues initialement à 680,5 milliards ont été portées à 710,6 milliards dans le collectif budgétaire, pour prendre en compte l'impact financier des mesures nouvelles de revalorisation salariale. Il s'agit notamment de :

- l'instauration d'une nouvelle grille de traitement des magistrats non membres de la Cour Suprême ;
- l'instauration d'une prime au titre de la charge militaire des policiers ;
- la revalorisation de l'indemnité de transport des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- l'avancement en grade et en échelons du corps préfectoral ;
- l'harmonisation des salaires du corps diplomatique en zones Euro et CFA.

En définitive, les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 711,6 milliards.

Les dépenses d'abonnement fixées à 38,4 milliards ont été exécutées à hauteur de 43,3 milliards du fait du relèvement des tarifs de l'éclairage public.

Les **autres dépenses ordinaires**, composées principalement des dépenses de fonctionnement des services et des subventions et transferts de l'Etat, se sont situées à 509,5 milliards, en dépassement de 25,5 milliards par rapport aux prévisions révisées.

Les actions de sortie de crise, budgétisées à 221,2 milliards, ont été exécutées à 126,3 milliards. Ce niveau d'exécution s'explique principalement par le faible taux de mobilisation des appuis extérieurs attendus. Les dépenses exécutées intègrent :

- l'apurement d'une partie des arriérés de primes de front pour 39,7 milliards ;
- la poursuite du redéploiement de l'administration, et de la réinsertion et réhabilitation communautaire pour respectivement 5,3 milliards et 5,6 milliards ;
- les activités relatives à la préparation des élections pour 60,9 milliards dont 36 milliards consacrés à la rémunération de l'opérateur (SAGEM), chargé de l'identification.

Les dépenses de sortie de crise financées sur ressources intérieures s'élèvent à 110,4 milliards, soit 87,4% du montant global de ces dépenses alors que les dépenses financées sur ressources extérieures n'en représentent que 12,6%.

Les dépenses d'investissement exécutées à hauteur de 254,3 milliards représentent 85,7% des prévisions.

Les projets d'investissement ont été financés sur ressources intérieures à hauteur de 213,3 milliards contre 236,6 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 90,2%. Ce bon niveau d'exécution est en rapport avec la réalisation des grands travaux d'investissement portant sur le transfert de la capitale à Yamoussoukro, l'extension du Port Autonome d'Abidjan, la construction du Mémorial Félix Houphouët-Boigny et la réhabilitation de l'Hôtel Ivoire.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 41 milliards contre une prévision de 60,3 milliards, soit un taux d'exécution de 68%, en liaison avec la levée de la suspension des décaissements sur les projets de la Banque Mondiale suite à l'apurement des arriérés.

II.2 - Dépenses de trésorerie

En marge des engagements de l'Etat inscrits au budget, d'autres charges ont été exécutées sous forme d'opérations de trésorerie à hauteur de 566,3 milliards. Ces dépenses comprennent :

- 427 milliards consacrés au remboursement des crédits relais et emprunts à court terme ;
- 33,8 milliards pour la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) pour un montant de 28,8 milliards et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) pour 5 milliards ;
- 41,4 milliards pour le remboursement des crédits de TVA ;
- 11,8 milliards de transferts au Fonds d'Entretien Routier, affectés à la réhabilitation des infrastructures routières ;
- 11,6 milliards d'investissement financé par le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR);

Exécution budgétaire à fin 2008

- 10,8 milliards affectés au reversement de crédits de TVA au secteur électricité ;
- 16,7 milliards de consommation de carburant par les Forces de Défense et de Sécurité directement auprès de la SIR ;
- 7 milliards de régularisation de passifs au titre des consommations d'électricité de 2007 ;
- 6,2 milliards de consommations d'électricité des collectivités décentralisées apurées dans le cadre de la compensation des créances et dettes croisées entre l'Etat et la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE).

III - ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURE ET FONCTION

III.1- Dépenses par grandes natures

Les dépenses de l'Etat exécutées en 2008 comprennent 38,1% de service de dette publique, 24,7% de charges de personnel, 14,8% de transferts et interventions de l'Etat, 7,2% d'équipements collectifs, 13,7% d'achats de biens et services et 1,6% d'autres charges courantes des services.

Tableau 3 : Etat d'exécution des dépenses par grandes natures

Natures de Dépense (données en milliards de F CFA)	Prévisions			Exécution			
	Collectif budgétaire	Opérations de trésorerie	TOTAL	SIGFIP	Avances Non régularisées	Opération de trésorerie	TOTAL
Service de la dette Publique	564,7	25,0	589,7	495,5	0,0	600,6	1 096,1
<i>Remboursement de capital</i>	430,3	25,0	455,3	347,3	0,0	579,6	926,9
<i>Intérêts et frais financiers</i>	134,4		134,4	148,2	0,0	21,0	169,2
Transferts et interventions de l'Etat	435,2	55,4	490,6	310,0	11,6	103,9	425,6
<i>dont EPN, SPP et Pension retraite</i>	120,0	47,4	167,4	118,7	0,0	33,8	152,5
<i>Institutions nationales et organisations à but non lucratif</i>	163,4		163,4	78,0	6,1		84,2
<i>Commune et Conseils Généraux</i>	34,8		34,8	34,8			34,8
<i>Subvention / Reversement TVA secteur électricité</i>	48,0	8,0	56,0	0,0		54,2	54,2
Dépenses de personnel	710,6		710,6	711,6		0,0	711,6
Achats de biens et services	394,1		394,1	360,8	3,1	29,9	393,9
Equipements Collectifs	203,3	10,0	213,3	179,5	0,4	28,4	208,3
<i>dont Infrastructures routières</i>	44,7	10,0	54,7	35,9		16,8	52,7
<i>Bâtiments</i>	82,7		82,7	75,1	0,4		75,5
Autres charges courantes	7,9	24,4	32,3	3,5		41,4	44,9
<i>dont Remboursement de crédits de TVA</i>		24,4	24,4			41,4	41,4
TOTAL GENERAL	2 315,8	114,8	2 430,6	2 061,0	15,2	804,2	2 880,4

Source : Sigfip -DGBF

Les transferts et interventions de l'Etat ont été exécutés globalement à hauteur de 425,6 milliards.

Les Etablissements Publics Nationaux et les Sociétés à Participation Publique (SODEXAM, ANADER, BNETD, AGEROUTE, Poste de Côte d'Ivoire, CGRAE etc...) ont reçu des transferts à hauteur de 152,5 milliards. En outre, le soutien financier de l'Etat au secteur électricité, confronté à un déséquilibre financier d'ordre structurel, se chiffre à 54,2 milliards (y compris le reversement de la TVA).

Les contributions de l'Etat en faveur des institutions nationales et organisations à but non lucratif se sont établies à 84,2 milliards pour une prévision de 163,4 milliards, eu égard aux contraintes de trésorerie.

Les communes, conseils généraux et districts qui constituent des entités relais de l'Etat dans les régions, ont reçu des subventions à concurrence de 34,8 milliards pour poursuivre leur programme de développement en zone rurale.

Ces transferts ont permis la réalisation de projets sociaux au rang desquels la réhabilitation des routes et pistes, la construction d'écoles et de centres de santé, et la réfection des pompes hydrauliques.

Malgré les tensions de trésorerie et l'ampleur des charges supplémentaires, l'Etat a assuré **le fonctionnement courant des services** à hauteur de 393,9 milliards. Les achats des fournitures et petits matériels se sont établis à 30,3 milliards. Les frais de consommation d'eau, d'électricité, de gaz et d'autres sources d'énergie se sont situés à 73,5 milliards. Ces dépenses comprennent les frais de transport des élèves et étudiants payés à la SOTRA pour 21 milliards et les consommations de carburant effectués par les Forces de Défense et de Sécurité auprès de la SIR pour 16,7 milliards.

En vue de la reconstitution du tissu économique profondément affecté par ces années de crise, des **dépenses d'équipements collectifs** d'un montant de 208,3 milliards, ont été réalisées dans le cadre de la réhabilitation et du renforcement des infrastructures socio-économiques de base. Ces réalisations ont concerné entre autres, la construction de bâtiments administratifs et d'ouvrages d'arts et le renforcement du réseau routier.

III.2 - Dépenses par grandes fonctions

Les dépenses budgétaires exécutées selon la classification fonctionnelle comprennent essentiellement :

- 1096,1 milliards de service de dette publique;
- 562,1 milliards de dépenses des services généraux des administrations publiques ;
- 601,9 milliards de dépenses des secteurs de la santé, de l'enseignement, de la formation et de la recherche ;
- 316,8 milliards de dépenses des secteurs de la défense et de la sécurité ;
- 117,6 milliards de dépenses liées à la réalisation de logement et d'équipement ;
- et 99,2 milliards de dépenses des services chargés de développement et de la promotion des activités économiques.

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions

<i>Dépenses par fonctions</i> (données en milliards de F CFA)	Prévisions			Exécution			
	Collectif budgétaire	Opérations de trésorerie	TOTAL	SIGFiP	Avances Non régularisées	Opération de trésorerie	TOTAL
Service de dette publique	564,7	25,0	589,7	495,5		600,6	1096,1
Services généraux des administrations publiques	452,2	71,8	524,0	411,0	10,3	140,7	562,1
<i>dont Institutions</i>	77,9		77,9	56,5	5,6		62,2
<i>Services généraux</i>	374,3	71,8	446,1	354,5	4,7	140,7	499,9
Défense	211,3		211,3	198,3	2,1	16,7	217,2
Ordre et Sécurité	101,1		101,1	98,3	1,3		99,6
Affaires Économiques	94,3	8,0	102,3	69,9		29,4	99,2
Protection de l'environnement	12,3		12,3	12,2			12,2
Logement et Equipements Collectifs	165,0	10,0	175,0	100,8		16,8	117,6
Santé	99,3		99,3	98,3	0,1		98,4
Loisirs, Culture et Culte	39,2		39,2	39,0	1,0		40,0
Enseignement, Formation et Recherche	518,5		518,5	503,2	0,3		503,5
Protection Sociale	57,9		57,9	34,6			34,6
TOTAL GENERAL	2315,8	114,8	2430,6	2061,0	15,2	804,2	2880,4

Source : SIGFiP-DGBF

Les crédits des **services généraux des administrations publiques** se sont situés à 562,1 milliards et prennent en compte 62,2 milliards de transferts aux institutions.

Les dépenses relatives aux fonctions **éducation et santé**, se sont élevées pour la gestion 2008 à hauteur de 601,9 milliards, soit 97,4% des dotations budgétaires. Ce bon résultat est lié essentiellement aux mesures prises pour alléger les procédures d'exécution de ces dépenses à travers, notamment l'affectation de contrôleurs financiers supplémentaires pour le traitement diligent des dossiers et la prorogation de leur délai d'exécution après la clôture budgétaire.

Les dépenses du secteur de la formation, de l'enseignement et de la recherche se sont établies en fin d'année à 503,5 milliards contre 446,2 milliards en 2007. Le fonctionnement des services de l'enseignement de base a été assuré pour un montant de 302 milliards. Des dépenses à hauteur de 34,2 milliards ont été consacrées à l'enseignement secondaire, 77,4 milliards à l'enseignement supérieur, 45,7 milliards à la formation technique et professionnelle, et 29,5 milliards aux formations dans les autres domaines d'activités.

Quant aux crédits alloués à la recherche et à la formation continue des adultes, ils ont été exécutés à 8,2 milliards et 6,5 milliards respectivement.

Les dépenses du secteur de la santé ont été exécutées à hauteur de 98,4 milliards. Outre les charges de personnel, ces dépenses ont permis de poursuivre la réhabilitation et l'équipement des Centres Hospitaliers Universitaires et des centres de santé spécialisés, principalement, ceux situés dans les zones centre, nord et ouest. Par ailleurs, 6,6 milliards ont servi à l'achat de médicaments et de matériels biomédicaux.

Poursuivant sa politique de lutte contre la pauvreté et de reconstitution du tissu économique, l'état a consacré 99,2 milliards à la réalisation des activités de soutien à l'économie. Ainsi, un montant de 38,4 milliards a été consacré aux activités d'encadrement et de développement dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Les dépenses effectuées pour les actions d'encadrement et d'appui au secteur des transports et des télécommunications ainsi que des mines et de l'énergie, se chiffrent à 37,6 milliards.

Les dépenses des Forces de Défense et de Sécurité effectuées dans le cadre du renforcement de leur mission de sécurisation des personnes et des biens et de lutte contre le banditisme et la criminalité, s'élèvent à 316,8 milliards.

IV - ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES

Les paiements effectués au cours de la gestion 2008 s'élèvent à 2171,1 milliards comprenant 1351,7 milliards de mandats réglés, 15,2 milliards d'avances non régularisées et 804,2 milliards de règlements relatifs à d'autres opérations de trésorerie.

IV.1 - Les mandats payés

Les mandats payés d'un montant de 1351,7 milliards comprennent :

- 204,9 milliards de dépenses de dette publique dont 31,3 milliards de dette intérieure et 173,6 milliards pour la dette extérieure ;
- 28,4 milliards de dépenses d'investissements publics ;
- 224,8 milliards de transferts et interventions de l'Etat ;
- 711,6 milliards de dépenses de personnel ;
- 182,1 milliards de dépenses courantes de fonctionnement des services.

Les règlements effectués au titre **de la dette publique** prennent en compte les remboursements de capital pour 161 milliards et le paiement des intérêts et frais financiers à hauteur de 43,8 milliards.

Au titre des **investissements publics**, les fournitures d'équipements en matériels et mobiliers de bureaux ont été réglées à concurrence de 9,8 milliards, les travaux d'infrastructures routières et de bâtiments à hauteur de 7,5 milliards, ainsi que d'autres dépenses pour 11,1 milliards.

En ce qui concerne les **transferts et interventions de l'Etat**, les règlements concernent principalement les pensions de retraite pour 19,2 milliards, les transferts et subventions aux établissements publics et aux sociétés à participation publique pour 88,1 milliards, les transferts et subventions aux institutions nationales pour 21,8 milliards et les transferts aux collectivités territoriales pour 34 milliards.

IV.2- Les avances non régularisées

Au terme de la gestion 2008, les avances consenties aux services de l'administration dans le cadre de leurs activités et qui n'ont pu être régularisées se chiffrent à 15,2 milliards, soit 1,9% du niveau global des avances octroyées en cours d'année. Ces avances se rapportent essentiellement aux transferts et interventions de l'Etat et aux achats de biens et services.

Au titre **des transferts et interventions de l'Etat**, les avances se chiffrent à 11,6 milliards dont 6,1 milliards aux institutions et organisations à but non lucratif et 3,6 milliards d'approvisionnement des régisseurs dont 2,4 milliards pour la gestion des actions de sortie de crise, tels que la Commission Electorale Indépendante (CEI) et le Ministère de la justice dans le cadre des audiences foraines.

Les avances octroyées pour **les achats de biens et services et autres charges courantes** de l'Etat non régularisées, se situent à 3,1 milliards.

IV.3 - Les opérations de trésorerie

Les paiements effectués par les comptables publics sous forme d'opérations de trésorerie ont atteint 804,2 milliards au titre de la gestion 2008. Ces paiements comprennent 237,9 milliards de dépenses budgétaires et 566,3 milliards de dépenses non budgétaires.

Les opérations de trésorerie adossées à des dotations budgétaires ont porté sur les règlements de la dette publique (173,6 milliards), et les subventions et transferts hors transferts au fonds d'entretien routier (43,4 milliards). Elles intègrent également les dépenses de sortie de crise exécutées directement par les bailleurs (15,9 milliards), ainsi que les emprunts et dons projets non retracés dans le SIGFiP (5 milliards).

Les **autres opérations de trésorerie** ont porté sur le remboursement des emprunts à court terme (427,0 milliards), le remboursement des crédits de TVA (41,4 milliards), et la couverture du déficit de la CGRAE (28,8 milliards) et de la CNCE (5 milliards). Ces opérations intègrent également les consommations de carburant des forces de défense et de sécurité auprès de la SIR (16,7 milliards), le reversement de TVA au secteur électricité (10,8 milliards), les investissements en milieu rural financés par les ressources du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (11,6 milliards), et la réhabilitation des infrastructures routières sur le Fonds d'Entretien Routier (11,8 milliards).

CONCLUSION

Malgré l'environnement socio-politique relativement favorable qui a marqué l'année 2008, la gestion des finances publiques a été fortement affectée par des contraintes de trésorerie. En effet, la non réalisation de l'unicité de caisses sur toute l'étendue du territoire et la perte de ressources budgétaires consécutive aux mesures d'allègement et d'exonération de droits et taxes, suite à la flambée des prix de produits alimentaires, ont contrarié la réalisation des objectifs de ressources. La faiblesse des ressources extérieures a exacerbé les tensions de trésorerie.

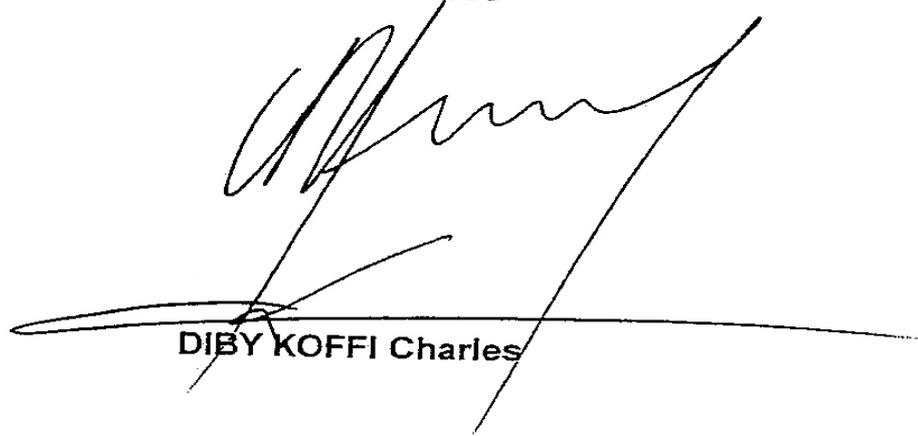
Parallèlement, les charges de l'Etat ont été marquées par des contingences liées à la gestion de la sortie de crise et aux nombreuses revendications salariales.

Cependant, eu égard à la détermination du Gouvernement d'atteindre le point de décision de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) pour l'allègement de sa dette, des efforts importants ont été déployés pour honorer les engagements pris dans le cadre du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit. Ces efforts portent notamment sur l'apurement des arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement. Des efforts ont été également consentis en faveur des secteurs sociaux dont les dépenses ont été exécutées à des niveaux plus élevés que prévus dans le cadre du programme.

Dans ce contexte, le solde primaire de base est ressorti à 0,4% du PIB pour un objectif fixé à 0,8%.

La signature du quatrième Accord complémentaire de Ouagadougou qui confirme la volonté de paix de tous les acteurs et la perspective de la conclusion d'un programme économique et financier, fondent l'espoir d'un redressement durable de la situation des finances publiques en 2009.

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances**



DIBY KOFFI Charles

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire à fin 2008

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires à fin 2008

Annexe 3 : Exécution budgétaire des dépenses par grandes natures à fin 2008

Annexe 4 : Exécution budgétaire des dépenses par secteurs et par fonctions à fin 2008

Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses sociales à fin 2008

Annexe 6 : Exécution budgétaire détaillée des dépenses par grandes natures à fin 2008

Annexe 7 : Exécution budgétaire détaillée des dépenses par secteurs et par fonctions à fin 2008

Annexe 8 : Exécution budgétaire des dépenses par ministères et par institutions à fin 2008

Annexe 9 : Exécution du budget des ministères et institutions par grandes natures à fin 2008